



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
RESULTAT DE MARCHÉ**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Tassin La Demi-Lune.

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Pérégut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr - secretariat@villettassinlademilune.fr

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 18ST005.

Objet de la consultation :

Mission d'architecte – urbaniste conseil pour la Ville de Tassin La Demi-Lune.

Mots descripteurs : Assistance technique, Prestations de services.

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

CPV - Objet principal :

71310000 - Service de conseil en matière d'ingénierie et de construction

71210000 - Service de conseil en architecture

Caractéristiques principales :

Durée du contrat :

Le marché est conclu pour une période initiale et ferme allant de sa date de notification au 31 août 2019.

Il pourra être reconduit tacitement 3 fois pour période d'un an.

Il expirera automatiquement à l'issue de ces 4 ans soit le 31/08/2022.

Accords-cadres à bons de commande avec un minimum et un maximum (exprimé en quantité) conclu avec un opérateur économique (une entreprise unique ou un groupement d'entreprises) et passé en application de l'article 78 et 80 du décret no2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins et ce, dans les conditions du C.C.P.

Le total des commandes pour la durée initiale et ferme du marché allant de sa date de notification au 31/08/2019 sera encadré par les seuils suivants exprimés en quantité :

- Seuil minimum : 20 heures sur l'année.
- Seuil maximum : 150 heures sur l'année.

Les totaux des commandes pour chaque période de reconduction du marché (3 d'un an au maximum) sont identiques à ceux de la période initiale et ferme et exprimés en quantité :

-Pour la 1^{ère} période de reconduction (1 an du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020) :

- Seuil minimum : 20 heures sur l'année.
- Seuil maximum : 150 heures sur l'année.

-Pour la 2^e période de reconduction (1 an du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021) :

- Seuil minimum : 20 heures sur l'année.
- Seuil maximum : 150 heures sur l'année.

-Pour la 3^e période de reconduction (1 an du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022) :

- Seuil minimum : 20 heures sur l'année.
- Seuil maximum : 150 heures sur l'année.

Soit pour toute la durée du marché (période initiale et ferme et périodes de reconduction) :

- Seuil minimum : 80 heures.
- Seuil maximum : 600 heures.

Variantes : Non autorisées.

Prestations Supplémentaires Eventuelles (P.S.E.) (anciennement options) : Sans objet.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %

Critère analysé sur la base de la note méthodologique appréciée à travers 2 sous-critères :

- Sous-critère n°1 : Moyens humains et disponibilités de travail (30 %)
- Sous-critère n°2 : Approche de la mission et du partenariat avec la commune et méthodologie proposée (30 %)

- Prix des prestations : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Attribution du contrat :

Mission d'architecte – urbaniste conseil pour la Ville de Tassin La Demi-Lune.

Nom du titulaire : STRATES

SIRET du titulaire : 430 368 134 00010

Marché n°18-070

Date d'attribution du marché : 11 octobre 2018.

Autres informations :

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.